

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 21 juin 2024  
Secrétaire de séance : Daniel LACRAMPE

Etaients présents 49 titulaires, 2 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jean-Philippe FLORENCE (suppléant de Fabienne TOUVARD)  
Serge MAUROUAT (suppléant de Ophélie ESCOT)

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Michel CONTOU-CARRÈRE à Louis BENOIT, Laurent KELLER à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Flora LAPERNE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Claude LACOUR, Marie-Annie FOURNIER à Gilbert HONDAREITE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT, Jean CONTOU-CARRÈRE à Frédéric LOUSTAU,

Absents : Jean-François CASAUX, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Philippe SANSAMAT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Aurore GUEBARA, Christophe GUERY,

#### RAPPORT N° 240627-09-SET

#### MODALITÉS PARTICULIÈRES DE PAIEMENT DES DROITS D'ENTRÉE DANS LES PISCINES INTERCOMMUNALES

L. BENOIT explique que la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB) est sollicitée par divers organismes pour mettre en place des modalités particulières de paiement des droits d'entrée dans nos piscines (à Oloron Sainte-Marie et à Lanne-en-Barétous), comme cela a été fait pour le Centre Communal d'Action Sociale d'Oloron suite à la délibération du conseil communautaire en date du 23 mai 2024.

Il s'agit pour les entités demandeuses de pouvoir faire bénéficier leurs adhérents / membres de sa prise en charge partielle ou totale du tarif d'entrée en vigueur.

Ainsi, par exemple, le comité d'action sociale du personnel territorial du Haut Béarn (C.A.S.) souhaite prendre en charge 1 € de toute entrée de ses adhérents.

Il est proposé de répondre favorablement à ce type de demande par le biais d'une convention spécifique à chaque entité. Elle fixera dans chaque cas, la part ou le montant du tarif en vigueur pris en charge par l'organisme, les modalités de versement à la C.C.H.B. de cette aide aux adhérents / membres, ainsi que les conditions de prise en compte à l'entrée des piscines intercommunales.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ACCEPTE** de mettre en place des modalités particulières de paiement des droits d'entrée dans nos piscines telles que susmentionnées,
- **AUTORISE** le Président à signer avec tout organisme qui en ferait la demande, et à mettre en œuvre, toute convention inhérente à la prise en charge, partielle ou totale, par cet organisme, des droits d'entrée dans les piscines intercommunales,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 juin 2024

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

*Signé DL*

*Signé BU*

Daniel LACRAMPE

Bernard UTHURRY